



Saint-Rogatien

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

en exercice **19** L'an deux mil vingt-deux,
présents **15** Le 19 octobre à 20 heures 30,
votants **18** Le Conseil municipal de la commune de SAINT-ROGATIEN (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Mr LARELLE Didier, Maire

VOTE

POUR : 18
CONTRE : 0
ABS. : 0

Date de convocation du Conseil municipal : Le 13 octobre 2022

Présents : MRS. & MMES. Didier LARELLE, Maire, Michel ROUCHER, Claire BOURGENOT, Yves BOURSIER, Françoise GROUSSARD, Michel TRAPIED, adjoints, Emmanuel BATARD, Fabrice BRISSON, Stéphanie CAUSSEQUE, Michel CLOUET, Patricia DAVID, Maurice GARDIEN, Romain GOUYET, Aurélie JAULIN, Marie-Paule JOUINEAU, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés : Mme Micheline DUFAU donne pouvoir à M. Michel TRAPIED, M. Patrice BREMAUD donne pouvoir à Mme Françoise GROUSSARD, M. Pascal MERCERON donne pouvoir à M. Didier LARELLE

Absente : Mme Sandrine GEORGES

Secrétaire de séance : M. Fabrice BRISSON

OBJET**2022-79- Modification du tableau des effectifs – Annualisation 2023**

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2022-2809-72 en date du 28 septembre 2022 modifiant le tableau des effectifs,

Considérant la modification du taux d'annualisation suite à une modification d'emploi du temps, pour un emploi à temps non complet relevant de la filière animation, portant le taux annualisé de 31,88/35^{ème} à 32,06/35^{ème}

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Monsieur le Maire propose ce nouveau tableau des effectifs :

Grade	Nb	Poste avant modification	Poste après modification	Observations
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	35H POURVU		
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	35H POURVU		
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	35H POURVU		
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1 2	35H POURVU		

Adjoint Technique	3	35H POURVU		
FILIERE ANIMATION				
Animateur Principal 1 ^{ère} classe	1	35H POURVU		
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Brigadier-chef Principal	1	35H POURVU		<i>En Période de Préparation au Reclassement</i>
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	17.50H POURVU		
FILIERE TECHNIQUE				
Agent de maîtrise principal	1	32.80H POURVU		
Adjoint Technique Territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	32.70H		
Adjoint Technique Territorial principal 2 ^{ème} classe	1	32.80H POURVU		
	1	17.50H POURVU		
Adjoint Technique	1	24H POURVU		
FILIERE ANIMATION				
Adjoint Territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	30H POURVU		
Adjoint d'animation	1	33.19H POURVU		
	1	31.88H POURVU	33,58H POURVU	<i>A compter du 1^{er} janvier 2023</i>
	1	34.05H POURVU		
	1	33.65H POURVU		
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1 ^{ère} classe	2	30.85H POURVU		
EMPLOIS NON TITULAIRES A TEMPS NON COMPLET				
FILIERE ANIMATION				
Agent polyvalent d'animation	1	32.47H POURVU		
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif	1	22.50H POURVU		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce nouveau tableau des effectifs. Les crédits correspondants seront prévus au chapitre correspondant du budget 2023.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Rogatien,

Le Maire,
Didier LARELLE